

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NOUVELLE BOULANGERIE DE BINGERVILLE »
en abrégé « NBB »

Siège Bingerville, Bingerville, Bingerville quartier
SICOGI 1 Ilot 76 Parcelle AT 0681, BP 320 Bingerville., Lot
0, Ilot 76

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 13/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLE BOULANGERIE DE
BINGERVILLE » en abrégé « NBB »

Objet : Cette société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :
- La boulangerie et la pâtisserie
- Le commerce général

La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques, financières, immobilières, civiles ou commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Bingerville, Bingerville, Bingerville quartier
SICOGI 1 Ilot 76 Parcelle AT 0681,BP 320 Bingerville., Lot
0, Ilot 76

Dirigeant(s) M SARRAZIN JEAN PHILIPPE GEORGES TAI
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02238 du 22/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15429/GTCA/RC/2023 du 22/02/2023

